



## FAMILLE PRIORITAIRE À L'EXPORT FRENCH TRAVEL

### LE FEDERATEUR : M. Jean-Emmanuel Sauvée



En 1998, à seulement 23 ans, Jean-Emmanuel Sauvée décide de perpétuer la tradition française de la marine marchande en créant une compagnie de croisières battant pavillon français : Ponant. Ponant est devenue progressivement l'unique armateur de croisières français, opérant sur le segment du luxe. Comptabilisant plus de 30 000 passagers en 2015, l'entreprise dispose de la flotte la plus moderne du marché et propose des escales d'exception dans près de 90 destinations à travers le monde. Jean-Emmanuel Sauvée s'engage activement dans son internationalisation avec l'ouverture de bureaux à Hambourg, Sydney, Shanghai, Mata Utu, New York, et par l'acquisition aux Etats-Unis d'une structure leader des croisières culturelles sur le marché américain.

### La France, première destination mondiale, dispose d'un savoir-faire touristique reconnu internationalement

Comptabilisant plus de 10 % du PIB mondial, le tourisme connaît une croissance sans précédent. Le nombre de touristes internationaux, estimé à 1,1 milliard en 2014, devrait atteindre 1,8 milliard en 2030 (source Organisation Mondiale du Tourisme). Par effet de rattrapage, le marché touristique sera d'abord capté par des pays émergents à fort potentiel n'ayant pas encore pleinement développé leurs offres touristiques. Leur part de marché (47 % aujourd'hui) devrait ainsi atteindre 57 % en 2030, en accueillant plus d'un milliard de touristes.

La France représente 8 % du marché mondial en termes d'attractivité touristique. Elle demeure en 2015 la première destination touristique au monde avec environ 85 millions de visiteurs étrangers. Il s'agit d'un secteur stratégique pour notre économie puisqu'il contribue à hauteur de 7 % de la richesse nationale, génère plus de deux millions d'emplois et forme le premier excédent de la balance des paiements avec 12 milliard d'euros. L'objectif du gouvernement est que

la destination France accueille 100 millions de visiteurs en 2020. Parmi les 300 000 entreprises du secteur, plusieurs occupent des positions fortes et défendables au niveau mondial : Poma pour les remontées mécaniques, ACCOR dans l'hôtellerie, Air France-KLM dans l'aérien, la Compagnie des Alpes dans la gestion de parcs d'attractions et de domaines skiables, le guide Michelin dans l'édition des guides touristiques, ADP dans la gestion des aéroports, mais aussi de nouvelles pépites comme Blablacar, devenue le numéro un mondial du covoiturage sur Internet.

La position de première destination touristique de la France est un atout à valoriser. Elle lui a permis d'acquérir une expérience reconnue dans des domaines tels que l'ingénierie touristique, la construction et la gestion d'infrastructures ou les prestations de services dans un contexte où l'environnement de marché est redéfini par le numérique. La France a intérêt à valoriser à l'étranger ce savoir-faire. C'est la mission du fédérateur.



---

## FAMILLE PRIORITAIRE À L'EXPORT FRENCH TRAVEL

---

**La mise en place d'un fédérateur à l'export pour le tourisme répond à la volonté d'organiser l'offre française dans ce secteur puis de la valoriser à l'international afin de soutenir et d'accompagner le développement des entreprises en mesure d'opérer à l'étranger.**

Cette famille regroupe des entreprises proposant les services d'hôtellerie, de croisière, les transports aériens, les transports touristiques, les ports de plaisance, les parcs d'attraction, la construction et la gestion d'infrastructures, l'ingénierie, les agences de voyage, etc. Elle inclut également des entreprises développant des services numériques pour le tourisme, ainsi qu'une offre de formation aux métiers du tourisme.

Le rôle du fédérateur est d'apporter un soutien aux entreprises, notamment dans les quatre filières suivantes :

- la **filière montagne**, dont l'expertise est reconnue mondialement avec 10 millions de touristes qui visitent chaque année nos stations de sports d'hiver ;
- le **secteur des parcs de loisirs**, qui totalise plus de 70 millions d'entrées annuelles sur l'ensemble du territoire avec notamment cinq parcs français classés parmi le top 20 européen ;
- la **filière des ports de plaisance**, du nautisme et de la croisière, car la France totalise 366 installations de plaisance et plus de 250 000 places de stationnement pour bateaux. Elle est également au 4ème rang mondial pour la production de bateaux à moteurs ;
- la **filière bien-être** qui propose une offre diversifiée : thermalisme (avec un maillage de plus de 89 stations thermales dans l'hexagone totalisent plus de 55 000 pratiquants chaque année), thalassothérapie, spas...

Jean-Emmanuel Sauvée a pour objectif de renforcer la visibilité des entreprises françaises du tourisme auprès des décideurs clés à l'étranger. Son action se concentre sur les pays s'appêtant à adopter des plans ambitieux de développement touristique. Une attention particulière est également portée au suivi des actions menées en 2015 notamment en ASEAN, au Moyen-Orient ou encore en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

Plus d'un an après le lancement de la famille « French Travel », 300 dirigeants de PME/ETI ont été contactés (dans les métiers de hôtellerie, du transport et des services), une quarantaine d'entreprises participant régulièrement aux déplacements ministériels avec des premiers résultats positifs (lancement de coopérations, signatures de contrats).

### POINT DE CONTACT

**au Ministère des affaires étrangères et du développement international**

[amandine.southon@diplomatie.gouv.fr](mailto:amandine.southon@diplomatie.gouv.fr)